

Burton **DEM. TRANS.**
Jean Louis, Honoré
soldat 3^e B. F. N. 8^e batt. N^o 3754
+ le 13-9-14 à Munster (liste 199)
à Munster (liste mon) (liste régimentaire) (L. + R.)
n: 6

Signalé M. D. N. osh^e à Munster et
restitué à la famille le 27.1.17.

Comis^e de l'Onu^e / P.F.N. n: P/555 du 13.11.11,
env: liste, laquelle soume rem^t concern^{nt} M. D. N.

M. D. N. 061/93630 du 13.9.11, env: liste
donnant rem^t de

* N^o 76 Jaeger 16 Rue de l'Europe à Bruxelles
le 11.11.23 dem. de considérer comme ~~valable~~ et
annule la dmd. transf. la belle-mère N^o 1-1-1-1-1
étant malade (134)

SE 1553 le 16.11.23 à M^e Paullet Lamb^t 46 Rue du Cote
Seraing / M. transm. copie lettre de N^o 76 Jaeger
n'ayant jamais reçu d'autre lettre de N^o Jaeger
que celle-ci, et ~~de~~ ^{part} ~~de~~ ^{part} ~~de~~ ^{part} la dmd. de restit^{ion} n'ayant
pas été introd^{ue} par ce dern^r, dem. quelle suite
il y a lieu d'y réserver.

N^o 76 Jarot Secret^{aire} T.N.C. Seraing (au nom de N^o
Lambert Paullet Burton le 19.4.23 dem. de

prendre en considération. La 1^{re} dmd de restit^{on}
introd^{te} par eux la mère de Burton Jean l'a
abandonné quelques jours après la nais-
sance et ne s'est jamais occupé de lui. L'enfant
a été élevé par sa grand-mère, après la
mort de cette dern^{re}. Il fut confié à son autre
fille qui s'est mariée à M^{re} Paullet et a
élevé l'enfant comme un propre fils. (B5)

* M^{re} Jean Van Ex 16^{te} Rue de l'Esuyer 16^{te} Bruxelles
le 5-4-23 dem. détails néces^{aires} et 1^{re} pour^{er} ram-
ener la dépouille de son fils en Belgique (B5)

S.E. 1764 le 3-5-23 à M^{re} Jean Van Ex. La dmd.
p^{our} le rapatriem^{ent} du corps de son fils n'a pas
été introduite d^{ans} le délai fixé. Toutefois, en
août 1921 une dmd. fut introduite par M^{re}
et M^{re} Paullet-Burton, parents adoptifs de son
fils, suite pourra y être réservée. Rem.
si elle est d'accord à ce sujet.

S.E. 2128 le 6-6-23 au Mdn. transm. en communicat^{ion}
dossier relatif à la restit^{on} du corps, d^{ans} la dmd. a été
introd^{te} par M^{re} Paullet-Burton, avec prière de faire
conn^{aitre} décision. Il est à remarquer que notre lettre du
3-5-23 envoyée par pli recom^{mandé} à M^{re} Van Ex, est
restée sans réponse.

Burton, Jean Louis Honoré
Sol^e 3^e A.F.N. 8^e B^e
M. 5754



Modn. 0.61-148830 le 14.6.23 fait savoir que, la mère
du sol^e Burton, ne s'étant jamais occupée de son
enfant, fait non démenti et qui a motivé l'alloba-
tion de la pension aux parents adoptifs c.à.d.
à l'oncle et à la tante, M^{rs} et M^{lle} Pauline Burton,
il autorise à restituer à ces dern^{rs} le corps de sol^e
Burton et à considérer comme nulle la dmd.
introduite par M^{rs} F. Van Ex. En ret^e dossier (B5)

S.E. 2278 le 20.6.23 à M^{rs} Jules Carot - Secret^{re} F.N.C. Le corps
sera restitué aux parents adoptifs et non à la mère

G^{re} Van Ex - 10.8.25 - dem. transfert (B5)

S.E. 593 - 17.8.25 M^{rs} Van Ex - donne un^{rs}

M^{rs} Charon - 18.8.25 - dem. un^{rs} transfert pour la mère du mil^l (B5)

S.E. 606 - 24.8.25 M^{rs} Charon - donne un^{rs}

9

